

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ÉTUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

ATELIER ARENC SAINT-CHARLES

27 JUIN 2019

NOTE DE SYNTHÈSE

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



DATE ET LIEU

28/06/2019	World Trade Center, Marseille
------------	-------------------------------

INTERVENANTS

Jean-Marc ILLES	SNCF Réseau
Alain PREA	SNCF Réseau
Philippe NAUD	SNCF Réseau
Patrick LARMINAT	SNCF Réseau
Stéphane SAINT-PIERRE	Nicaya conseil
Laure BAUDIN	Nicaya conseil

DIFFUSION

DOCUMENTS JOINTS

Site internet LNPCA	Support de présentation
---------------------	-------------------------

L'atelier a réuni 2 participants, dont un journaliste, le jeudi 27 juin 2019 au World Trade Center à Marseille afin d'échanger sur les aménagements d'Arenc dans le cadre du projet de LNPCA.

Mr Stéphane COPPEY, représentant de la FNE, interroge SNCF Réseau sur les simulations conduites pour l'insertion des trains de marchandises en provenance du port compte tenu de l'augmentation du trafic voyageurs prévue par le projet. SNCF Réseau confirme que les simulations qui ont été menées permettent de confirmer la faisabilité de cette insertion, modulo le fait que pendant les heures de pointe pour le trafic voyageurs, il n'y aura pas d'insertion prévue de train de marchandises (problèmes de cisaillements et de temps d'insertion trop longs).

Mr COPPEY demande si les accès à SOGARIS et PANZANI seront maintenus afin de charger et décharger les trains. Il considère comme un plus qu'il soit désormais possible d'assembler des trains de 1 000 mètres de long.

SNCF Réseau rappelle que l'objectif est de passer de 40km/h à 60km/h sur le tronçon de Marseille voies du port (secteur ARENC). Mr COPPEY confirme également que le projet TER est prioritaire.

Mr COPPEY fait part de ses inquiétudes en ce qui concerne le raccordement de Mourepiane sur Saint-André. Il estime qu'il n'est pas possible d'exploiter cette voie en double sens avec des trains de marchandises chargés.

SNCF Réseau précise que le GPMM souhaite relancer une dynamique de projet fret sur le secteur de Mourepiane tandis que les habitants ne sont pas favorables à un développement du fret ferroviaire à cause des nuisances pressenties (bruit, passage à niveau).

Mr COPPEY propose d'utiliser cette voie en sens descendant uniquement (donc sans cisaillements des voies principales du réseau ferré national - RFN), de passer de Mourepiane vers Arenc par le réseau ferré portuaire puis de repartir vers le réseau SNCF par Arenc. Il propose de transmettre à SNCF Réseau le contact de Mr Michel VILLERMOZ qui connaît tous les transporteurs du Port.

Mr COPPEY évoque la possibilité d'un projet tram-train qui pourrait être pertinent à condition que les trains d'Avignon restent sur la PLM. Il souhaiterait également qu'une halte soit mise en place à la Belle de Mai afin de mieux desservir ce quartier.

SNCF Réseau précise qu'un projet tram-train n'est pas prévu à ce jour car il implique,

- l'acquisition, par la Métropole ou la Région, de matériel roulant qui réponde aux exigences de sécurité liées à la coexistence sur le RFN de différents types de trafics (notamment fret) ou la séparation temporelle de ces trafics, comme à Montpellier Sud sur la ligne de Fabregues
- la réalisation de tronçons tramway hors RFN.

Ces exigences qui nécessitent des études de développement plus longues ne sont pas compatibles avec un calendrier visant une mise en service vers 2027.

SNCF Réseau
Direction territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mission LNPCA
Les Docks – Atrium 10.5
10 Place de la Joliette - BP 85404
13567 MARSEILLE CEDEX 02

